



## **Emission d'une OBSAAR de 100 millions d'euros avec maintien du Droit Préférentiel de Souscription**

- Paris, le 25 juin 2008 – STEF-TFE S.A. (ISIN : FR0000064271 - STF), spécialiste européen du transport et de la logistique sous température dirigée, procède à l'émission de 452 488 Obligations à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions Remboursables (OBSAAR) d'une valeur nominale unitaire de 221 euros pour un montant total d'environ 100 millions d'euros. Cette émission a fait l'objet d'un engagement de souscription par un pool bancaire.
- Intérêt de l'opération  
Cette opération permet :
  - de procurer au Groupe les moyens de financer sa croissance
  - d'optimiser son coût de financement (coupon : Euribor 3 mois – 0,23%)
  - d'intéresser une centaine de cadres au moyen des BSAAR qui ne seront pas acquis par les actionnaires
  - de renforcer ultérieurement les fonds propres de STEF-TFE lors de l'exercice des BSAAR à compter de juillet 2010
- Principales caractéristiques des obligations :
  - produit brut de l'émission : 99 999 848 euros
  - intérêt annuel : Euribor 3 mois – 0,23%
  - amortissement : in fine, le 22 juillet 2013
  - date prévue de cotation des obligations : 21 juillet 2008
  - nombre de BSAAR attachés à chaque obligation : 2
- Principales caractéristiques des BSAAR
  - prix du BSAAR : 4,14 €
  - parité et prix d'exercice : 1 BSAAR permet de souscrire ou d'acquérir une action au prix de 51,20 €
  - nombre de BSAAR : 904 976
  - inaccessibilité des BSAAR : du 22 juillet 2008 jusqu'au 21 juillet 2010
  - période d'exercice : du 22 juillet 2010 jusqu'au 20 juillet 2015
  - une centaine de cadres de STEF-TFE ont exprimé leur volonté de souscrire à 300 000 BSAAR. Francis Lemor, Atlantique Participations, Société des Personnels de la Financière de l'Atlantique, Union Economique et Financière, Atlantique Associés, Comexpart et le FCP des salariés STEF-TFE se sont engagés à acquérir l'ensemble des BSAAR qui n'auraient pas été acquis par les détenteurs de DPS ou les managers.
- Possibilités offertes aux actionnaires :  
Les actionnaires, titulaires des droits préférentiels de souscription au début de la période de souscription, ont trois options :
  - souscrire aux OBSAAR, à raison de 1 OBSAAR pour 30 DPS

- céder leurs DPS au prix de 0,01€ par bloc de DPS entre le 3 juillet et le 9 juillet 2008 et acquérir des BSAAR, à raison de 2 BSAAR pour 30 DPS
  - céder leurs DPS dans le marché entre le 3 juillet et le 9 juillet 2008.
- Une personne, ayant acquis des DPS sur le marché pendant la période de cotation des DPS ne pourra pas les céder au pool bancaire afin d'acquérir des BSAAR.
  - La période de souscription des OBSAAR sera ouverte du 3 au 9 juillet 2008
  - L'opération a fait l'objet d'un prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers le 23 juin 2008 sous le numéro 08-134.

L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risque mentionnés dans le prospectus.

Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais auprès de STEF-TFE, 93, boulevard Malesherbes, 75008 Paris et de Oddo et Cie, 12 boulevard de la Madeleine, 75009 Paris.

Ils peuvent également être consultés sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de STEF-TFE ([www.stef-tfe.fr](http://www.stef-tfe.fr)).

La notice légale sera publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 25 juin 2008.

STEF-TFE est coté sur le marché Euronext Paris (code ISIN : FR0000064271).

**STEF-TFE S.A. – Euronext Paris - Code ISIN : FR0000064271**  
Contacts analystes et investisseurs : Pascal Wagner, [Pascal.Wagner@stef-tfe.com](mailto:Pascal.Wagner@stef-tfe.com)  
[www.stef-tfe.fr](http://www.stef-tfe.fr)